

DONGES

Magazine d'informations municipales

Numéro 22 | Octobre-Novembre-Décembre 2019



DOSSIER 10-11

Travaux et aménagements Les ateliers municipaux au service des écoles



14

AFFAIRES CULTURELLES >>
Nouvelle saison culturelle

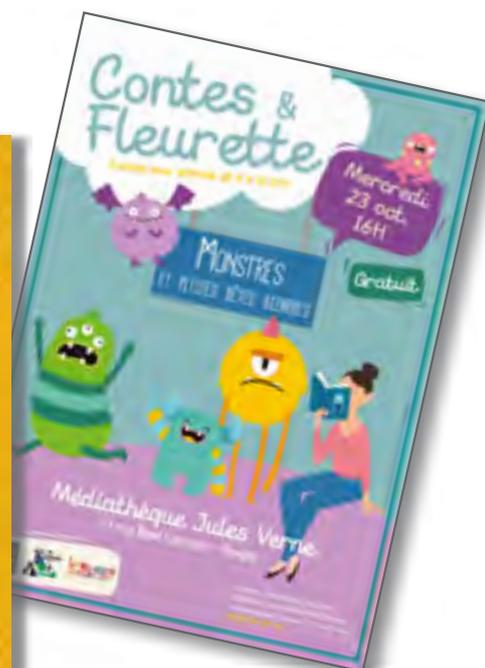
16

TRAVAUX >> Point sur
le contournement
ferroviaire

19

SÉCURITÉ >> Usage de
Cedralis, outil d'alerte

RDV À NE PAS
MANQUER !



MA MAIRIE PRATIQUE

Place Armand Morvan
BP 30- 44480 Donges

.....
Accueil du public
du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30
.....

Rens. : 02 40 45 79 79
mairie@ville-donges.fr
www.ville-donges.fr



Devenez Fan !

Envie d'en savoir plus ? Retrouvez l'essentiel de l'actualité de la commune et de ses partenaires sur la page officielle Facebook de la Ville.

www.facebook.com/VilledeDonges

Déjà plus de 1110 abonnés depuis sa création il y a un an. Merci à eux !
À bientôt sur notre page !

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES **p.4**

VIE MUNICIPALE **p.5**

Nouveaux arrivants dans les services à Donges

DÉMARCHES & ÉTAT CIVIL **p.5-6**

Assurance maladie ■ Élections municipales
■ Naissances ■ Décès

VIE SOCIALE, SOLIDARITÉ & LOGEMENT **p.7**

Logements ■ La Semaine Bleue
■ Repas et colis des Anciens

PETITE ENFANCE & VIE SCOLAIRE **p.8-9**

Multi-Accueil et Relais Petite Enfance
■ Rentrée Scolaire ■ Restauration scolaire
■ Espace Famille

DOSSIER SPÉCIAL **p.10-11**

Les ateliers municipaux au service des écoles

VIE ASSOCIATIVE **p.12-13**

Culture à domicile ■ Pause Café
■ Activités Adultes OSCD

SPORTS & LOISIRS **p.13**

Tir à l'arc "Les Flèches Dongeoises"

AFFAIRES CULTURELLES & JUMELAGE **p.14**

Médiathèque : lectures et animations
■ Saison culturelle 2019-2020

NOTRE HISTOIRE **p.15**

Le Rond-Point du Canon

URBANISME, TRAVAUX & PATRIMOINE **p.16**

Visite Publique Contournement ferroviaire
■ Éolien en mer

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE **p.17**

Économie d'énergie ■ Espaces Verts
■ Sécheresse ■ Tri des déchets

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE **p.18**

La Recyclerie ■ Bar PMU Le Sulky
■ La Maison Portugaise

PRÉVENTION & SÉCURITÉ **p.16**

Cedralis ■ Nuisance sonores
■ Animaux errants

IDÉES DE SORTIES **p.20**



Madame, Monsieur,

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Le Code électoral (article L.52-1) encadre strictement la communication des mairies en période pré-électorale. En conséquence, depuis le 1er septembre, les magazines municipaux peuvent poursuivre leur parution avec un caractère neutre et informatif, selon la même périodicité et le même contenu, et sans tribune d'élu.

Dans ce magazine et le suivant, vous trouverez donc vos rubriques habituelles, avec des informations sur la Ville, ses animations et les services municipaux.

Bonne lecture à toutes et à tous !



Crédit photo : MagalieAÏSSA

DONGES - Le magazine municipal de la Ville de Donges.
Édité à 4030 exemplaires.
Diffusion gratuite, vente interdite. Disponible au téléchargement sur le site : www.ville-donges.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION /
François Chéneau, Maire de Donges
RÉDACTION / Mairie de Donges
CRÉDITS PHOTOS / Ville de Donges/ FFTA/ Carine Royer/ Eolien en mer /Freepik/
CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE /
Service Communication
IMPRESSION / Imprigraph groupe / Le Sillon
DISTRIBUTION / Mediapost
RÉCLAMATIONS / Ville de Donges,
service communication, 02 40 45 37 28
s.communication@ville-donges.fr



Rencontre des Associations



© Ville de Donges

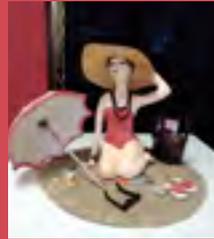
Les Rendez-Vous d'Été



© Ville de Donges

Médiathèque :

Animations et exposition "Bord de mer"



© Ville de Donges

Fête du Multi-Accueil



© Ville de Donges

Sortie Océarium du Croisic



© Ville de Donges

NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LES SERVICES A DONGES

Arrivée de Mme Mélanie DUCHET, directrice du Pôle Culture



■ Arrivée en août 2019 pour remplacer Mme Christelle Tripon, Mme Mélanie Duchet est en charge de la gestion des équipes de la médiathèque Jules Verne, de l'Espace Renaissance et du service événementiel. Originnaire de la Bretagne, elle a passé une dizaine d'années en région parisienne avant de suivre l'année dernière son conjoint, muté sur Nantes. Mélanie Duchet a réalisé un master en développement de projets culturels et patrimoniaux qui lui a permis d'avoir différentes expériences professionnelles.

d'Hennebont en tant que chargée de l'action culturelle puis de s'orienter vers la lecture publique. Elle a ainsi occupé des postes de responsable de réseau de médiathèques dans le Mené et en région parisienne. Avant de rejoindre la Loire-Atlantique, elle occupait les fonctions de directrice d'une ludothèque/médiathèque et de l'action culturelle dans le Val d'Oise.

Engagée dans l'associatif depuis son plus jeune âge, elle participe, depuis son arrivée à Nantes, à plusieurs projets culturels notamment le dispositif "Prenez Place" organisé par l'association "L'atelier des initiatives" qui vise à faire découvrir l'offre culturelle de la ville aux personnes de moins de 25 ans éloignées de la culture. Sportive, elle pratique également le badminton en loisirs.

Mélanie Duchet est ravie d'intégrer la ville de Donges, elle assure vouloir poursuivre les actions engagées depuis longtemps par les structures culturelles de la ville et apporter progressivement une touche personnelle. C'est avec un réel plaisir qu'elle rencontrera également la population dongeoise lors des différentes manifestations et activités culturelles organisées sur la commune.

Elle a débuté en tant que guide conférencière à Lorient, avant d'assurer une mission de remplacement à la mairie

Arrivée de Mme Maryse ROHRBACH, principale du collège "Arthur Rimbaud"



■ A la rentrée 2019, Mme Maryse Rohrbach prend la succession de M. Dannequin à la direction du collège Arthur Rimbaud de Donges.

Elle était au préalable personnel de direction dans l'académie de Créteil ; son dernier poste était à Vitry sur Seine dans le Val de Marne.

Elle y a également assuré des missions de formation et d'accompagnement pour les personnels de direction stagiaires dans les domaines du pilotage pédagogique et celui de l'inclusion scolaire (élèves à besoins particuliers, élèves relevant du

handicap et allophones).

Sa demande de mutation au collège de Donges, collège en éducation prioritaire, est un choix professionnel motivé. Dans la continuité des nombreux projets déjà développés, elle entend y poursuivre un pilotage partagé avec l'ensemble de la communauté éducative et les partenaires du collège.

La rentrée au collège s'est faite dans de très bonnes conditions avec, cette année, l'ouverture d'un dispositif ULIS (unité locale d'inclusion scolaire).



RAPPEL

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

■ La Ville de Donges n'est plus habilitée pour la réalisation ou le renouvellement de passeports ou de cartes d'identités.

☞ S'adresser aux mairies proches de :
 Montoir-de-Bretagne, Saint-Nazaire, Savenay, Pont-Château, Pornic, La Baule, Guérande.

Le délai d'un rendez-vous peut prendre jusqu'à 2 mois !

ASSURANCE MALADIE

Nouveaux dispositifs

■ Fin du régime de Sécurité Sociale des étudiants au 1/09/2019. Aucune démarche n'est à effectuer sauf pour les étudiants étrangers.

Les étudiants affiliés à une mutuelle étudiante en 2018-2019, basculeront automatiquement et gratuitement au régime générale de l'assurance maladie.

Ceux qui deviennent étudiants 2019, restent affiliés à leur régime d'origine.

■ Le dossier médical partagé, DPM, un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé : traitements, résultats d'examen, allergies...

Il vous permet de les partager avec les professionnels de santé de votre choix, qui en ont besoin pour vous soigner.

+ d'infos WWW.DMP.FR



INFO PRATIQUE

Élections municipales :

■ **Dates** : les 15 et 22 Mars 2020

■ **Le changement de domicile** :

Pour mettre à jour les listes électorales et recevoir vos documents à temps, tout changement d'adresse doit être signalé obligatoirement en mairie dans les meilleurs délais. La notification auprès des services de la Poste n'est pas suffisante.

› Comment faire :

- Sur place, en mairie
- Service en ligne : [www.service-public.fr /Rubrique Elections](http://www.service-public.fr/Rubrique_Elections)

■ **Les procurations** :

Un électeur qui n'a pas la possibilité de se rendre dans son bureau de vote le jour des élections peut confier à un mandataire son droit de vote. Les deux doivent être inscrits auprès de la même commune.

› Où faire établir la procuration :

- Tribunaux d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail de l'électeur,
- Commissariats de police en zone urbaine de résidence ou du lieu de travail de l'électeur,



- Brigades de gendarmerie en zone rurale de résidence ou du lieu de travail de l'électeur.

› Comment faire :

Se présenter avec une pièce d'identité et établir une attestation sur l'honneur. Il n'est plus nécessaire de produire un justificatif d'absence.

Plus d'informations : [www.service-public.fr /Rubrique Elections](http://www.service-public.fr/Rubrique_Elections)

■ **Le télé-service** :

Depuis mars 2019 le Ministère de l'Intérieur a mis en place un télé-service afin de permettre à chaque citoyen de vérifier sa situation électorale :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Rappel des différents bureaux de vote à Donges :

- **Bureau 1 : Mairie**
Place Armand Morvan
- **Bureau 2 : Mairie - Salle Polyvalente**, Place Armand Morvan
- **Bureau 3 : École Maternelle Publique La Souchais**, Rue de la Souchais
- **Bureau 4 : Salle Polyvalente de la Pommeraye**, La Pommeraye
- **Bureau 5 : Ateliers Voirie/Espaces Verts**, Promenade des Ecottais



ÉTAT CIVIL

du 26/05/2019 au 25/08/2019

Naissances (11)

- › ANNEIX Agathe (01/06/2019)
- › GUITTENY Suelen (06/06/2019)
- › BAFFET Haley, (27/06/2019)
- › MORAND Mila (10/07/2019)
- › GESNOUIN Maëlyne (13/07/2019)
- › AYARI Ihsen (19/07/2019)
- › CHAUVE Katalaya (29/07/2019)
- › DONNAY Joy (06/08/2019)
- › DEMÉ Lya (11/08/2019)
- › MUSSET REGENT Chloé (14/08/2019)

ERRATUM du Mag n°21 :

- › GENETAY-TURBANT Maëlyss (26/03/2019)

Mariages (6)

- › DESMARS Virginie ; MOYON Nicolas (24/08/2019)
- › EBBRI Laetitia; CAUCHIE Loïk (08/06/2019)
- › LEMARIE Alice; LAGADEC Guillaume (02/08/2019)

- › LETORT Mylène; FERRANT Mikaël (15/06/2019)
- › LO VERDE Julie; MOULIN Geoffrey (17/08/2019)
- › POTREL Laurine; GERARD Morgan (08/06/2019)

Décès (15)

- › RAYMOND Georgette (28/05/2019)
- › MARION Thérèse (29/05/2019)
- › GERMAIN Claudine (01/06/2019)
- › BERNIER Juliette (04/06/2019)
- › AUDION Daniel (11/06/2019)
- › SANDILLON Marie (23/06/2019)
- › BARBIN Denise (28/06/2019)
- › MARTIN Félix (30/06/2019)

- › MARCHAND Joseph (08/07/2019)
- › MAHE Marcel (26/07/2019)
- › SANDILLON Jacques (27/07/2019)
- › DALIBERT Joris (28/07/2019)
- › GATTEPAILLE Thérèse (29/07/2019)
- › DELAIRE Eddie (10/08/2019)
- › PEREDO Ludovic (14/08/2019)



LOGEMENTS

Inauguration des logements de la Pommeraye

■ Six nouveaux logements sociaux ont été inaugurés en septembre à la Pommeraye, en présence du bailleur Silène Habitat, de l'architecte M. Éric Legal, du Maire de Donges, des élus et des membres du CCAS.

Il s'agit d'une opération qui comprend des logements individuels de type pavillons à destination des familles, situés rue de la Pommeraye : un T3, quatre T4 et un T5.

4 des logements sont du dispositif PLUS et 2 logements PLAI.

Chaque pavillon dispose d'un petit jardin, d'un stationnement et d'une cuisine aménagée. Le chauffage est électrique, relié à une pompe à chaleur. Les maisons ont un fonctionnement autonome du reste du lotissement, notamment au niveau des accès et des réseaux. Leur architecture a été réfléchie pour bien s'intégrer au village de la Pommeraye et offrir des aménagements de qualité, précise l'architecte.

Les logements ont été attribués sous conditions de ressources par la commission du bailleur. Depuis juillet 2019, les familles ont pu s'installer dans leurs nouvelles maisons.

Ces constructions complètent le parc de la Silène à Donges qui compte déjà 165 logements.

SENIORS

La Semaine Bleue du 14 au 24 octobre



■ Depuis 2013, le CCAS de la ville organise des activités et des animations pour les seniors dans le cadre de la Semaine Bleue. C'est un événement national qui met à l'honneur la contribution des personnes âgées dans la société et vise à sensibiliser sur leurs préoccupations au quotidien.

Pour la deuxième année consécutive, le thème national est "Pour une société respectueuse de la planète, ensemble agissons !"

A Donges, cet événement est marqué par des temps forts comme concert, loto sonore, sorties au Verger, Atelier Floral, atelier sécurité routière, etc.

En plus de ces animations, l'échange intergénérationnel est maintenu tout au long de l'année grâce au partenariat entre l'EHPAD de Clos-Fleuris, le Multi-accueil Bout d'Chou et le Relais Petite Enfance. Ce printemps, par exemple, seniors et enfants ont fait une sortie à l'Océarium du Croisic.

Programme de la semaine :

Mercredi 16 octobre

Révision Code de la Route

Maison des Associations

10h-12h / Gratuit / Sur inscription / partenariat avec l'auto École Marlène Garnier

Cinéma "J'irai où tu iras"

Espace Renaissance

17h00/Tarif habituel

Jeudi 17 octobre

MCRN Mutuelle Communale

Stand sur le marché

9h30h-12h30 / Informations sur la mutuelle communale

Vendredi 18 octobre

Concert Girafe Electrique Song

Espace Renaissance

20h30 / Entrée libre pour les + 60 ans

Mercredi 23 octobre

Atelier Art Floral

Salle du Petit Marais ou salle AVF

10h à 12 h / Gratuit / Sur inscription 10 personnes max / Tout public / Organisé par AVF

Jeudi 24 octobre

Goûter - Concert

Gilles Legal - Orgue de

Barbarie à l'EHPAD

15h30 / pour les personnes ayant participé aux ateliers

Exposition Photo - Portraits

Seniors et enfants

EHPAD / Multi Accueil

Tout public / Gratuit

Date à confirmer

Visite Logement témoin

Résidence seniors

Danielle Darrieux

Tout public / Gratuit/

Organisé par LNH



REPAS ET COLIS DES ANCIENS

■ Comme chaque année, la Municipalité et le C.C.A.S. ont le plaisir de convier les personnes de plus de 70 ans au traditionnel Repas des Aînés. Les convives auront le choix entre :

- **Participer au repas le dimanche 24 novembre.** Animations, musiques et danses feront partie des moments d'amitiés qui tissent des liens importants.

- **Recevoir un colis** comprenant des produits de qualité (épicerie fine). Distribution les 12 et 13 décembre à la salle polyvalente.

Chaque année, 300 repas et 500 colis marquent ainsi notre reconnaissance envers nos aînés.

Si toutefois vous n'avez pas reçu votre invitation en octobre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS **avant le 4 novembre.**



SERVICE CCAS DE DONGES
AU 02 40 45 79 79



MULTI-ACCUEIL

Fonctionnement

■ **Le multi-accueil Bout d'Chou de Donges est un établissement d'accueil collectif municipal** pour les enfants de moins de 6 ans. Son fonctionnement est réglementé, en partenariat avec la CAF de Loire-Atlantique et le conseil départemental (PMI). Il accueille les enfants de 0 à 4ans, avant leur scolarisation.

Riche d'une **équipe pluridisciplinaire**, il a pour but d'offrir aux enfants un lieu d'accueil favorisant leur épanouissement.

Situé au 34 rue des Ecoles et agréé pour 30 places, il est ouvert toute l'année, hormis une semaine entre Noël et le jour de l'An (fermeture annuelle), de 7h30 à 18h30 pour l'accueil régulier et de 8h30 à 17h30 pour l'accueil occasionnel.

■ **L'accueil régulier** correspond à **des besoins d'accueil connus à l'avance. Un contrat est obligatoirement établi sur la base d'un nombre d'heures mensuelles.**

Les places d'accueil régulier sont gérées par une commission d'attribution des places, composée d'élus et de professionnels de la petite enfance.

Pour obtenir une place d'accueil régulier, les familles doivent d'abord constituer un dossier de pré-inscription en prenant contact avec le relais petite enfance (guichet unique) sur les créneaux de permanences (cf contact).

La commission se réunit deux fois par an, en mai-juin pour les places à compter de septembre de la même année, et en



octobre-novembre pour les places à compter de janvier de l'année suivante.

Les critères d'attribution sont : la date de la demande de pré-inscription principalement, le renouvellement de demande (dans le mois, suite à un refus), la présence d'une fratrie au Multi-accueil.

■ **L'accueil occasionnel** s'adresse aux parents qui ont le besoin ou le désir de confier leur enfant occasionnellement. L'enfant doit être préalablement inscrit au Multi-accueil (rendez-vous directement auprès de la directrice pour le dossier). L'accueil est possible en journée ou demi-journée sur réservation (maximum 15 jours à l'avance), selon les places disponibles (les places d'accueil occasionnel ne peuvent donc être assurées d'une semaine à l'autre ou sur des jours fixes).



Contact unique RPE : Accueil en Mairie, Mardis et Jeudis de 13h30 à 17h, Mercredis, semaines paires, et Vendredis de 9h à 12h, 06 75 47 13 00.

RELAIS PETITE ENFANCE

Missions et services

■ Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Ville de Donges s'adresse aux familles et aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles, gardes à domiciles).

Ses missions sont articulées autour de trois champs principaux :

Une mission d'information: envers les familles (modes de garde, la liste des assistantes maternelles du territoire, la réglementation), envers les professionnels (services, réglementation, etc.)

Une mission d'animation: temps de rencontre entre les assistantes maternelles avec les enfants, échanges, formation des professionnels de la petite enfance, etc...

Une mission d'observation: des conditions locales d'accueil des jeunes enfants sur le territoire.

Un projet, écrit pour 4 ans en partenariat avec la CAF (2018-2021), guide l'ensemble des actions menés et des objectifs fixés.

Parmi les activités proposées aux assistantes maternelles, figure le "Le petit atelier" : les mardis et jeudis en centre-ville et un mercredi tous les 15 jours à la Pommeraye, sur les périodes scolaires. Il permet de se retrouver régulièrement autour d'activités d'éveil, accompagnés par l'animatrice du relais.

Des actions plus spécifiques peuvent y être associées, notamment en lien avec la médiathèque avec l'EHPAD du Clos Fleuri (spectacle annuels, sorties, semaine de la petite enfance en mars).

■ Depuis plus d'un an, la Ville accompagne les professionnels de l'accueil individuel. Pour cette deuxième année, un groupe de professionnel(le)s est constitué pour participer à environ 8 rencontres annuelles encadrées par un psychologue.

Les objectifs : échanger sur les pratiques, faciliter la prise de recul dans l'exercice du travail, accompagner les professionnels dans la gestion des situations plus ou moins complexes de leur quotidien.

A Donges, il existe un accompagnement similaire pour les professionnelles du Multi-accueil. C'est pourquoi, il paraissait opportun d'en faire bénéficier les professionnels de l'accueil individuel de notre territoire.

Si vous êtes assistante maternelle et intéressée, il reste encore des places pour l'année 2019-2020.

Toutes les actions menées par le relais sont gratuites, accessibles par tous les professionnels de l'accueil individuel sur inscription.

QUESTIONNAIRE

■ En 2020, le RPE va déménager dans de nouveaux locaux, à côté du Multi-accueil. Il partagera alors ses locaux avec ceux du LAEP Trois P'tits Points, qui déménage également (cf. dossier central). L'ensemble permettra de constituer un pôle petite enfance regroupé géographiquement et ainsi plus facile à identifier pour les familles.

■ Dans le cadre de ce projet pour mieux connaître vos besoins, nous avons envisagé un questionnaire à destination des familles et des professionnels de la petite enfance.

Celui-ci est disponible sur le site de la Ville, en Mairie et dans l'ensemble des structures petite enfance municipales (RPE, LAEP, Multi-accueil).

N'hésitez pas à le remplir !

Nous comptons sur vous pour mieux penser vos services de demain !



RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020

Effectifs et changements de direction

■ Dans le cadre de la rentrée scolaire de septembre 2019, l'Inspecteur d'Académie a décidé, après avoir consulté les instances consultatives prévues par la réglementation, de fermer une classe à l'école maternelle CASANOVA.

Parallèlement il a décidé d'ouvrir quatre classes à l'école élémentaire Aimé CESAIRE (trois dédoublements de classes de CE1 et une ouverture de classe en élémentaire) ainsi qu'une ouverture de classe en CP (dédoublement) et en élémentaire (un enseignant en co intervention auprès des classes de CE1 et CE1/CE2) à l'école de la Pommeraye. La décision d'ouvrir ou de fermer une classe relève du seul ressort du directeur académique, qui décide ainsi d'ajouter ou de retirer un poste d'enseignant.

A la rentrée 2019 (donnée mises à jour le 05/09/2019), le nombre d'écoliers de primaire s'élève à 1026 (1056 en 2018/2019) répartis en 53 classes (49 classes en 2017/2018). La répartition par école et section est la suivante :

Répartition par école et section	Section maternelle		Section élémentaire	
	Nombre de classes	Effectifs	Nombre de classes	Effectifs
École maternelle Danielle Casanova	10	206	-	-
École élémentaire Aimé Césaire	-	-	23	384 (dont 12 élèves ULIS)
École maternelle et élémentaire la Pommeraye	4	89	8*	156
École maternelle et élémentaire Saint Joseph	3	71	5	120
TOTAUX	17	366	36	660

* plus un enseignant en co intervention pour les classes de CE1 et CE1/CE2

De son côté, le Collège Arthur RIMBAUD compte 354 élèves (340 élèves en 2018/2019) répartis sur 4 divisions de 4 classes soit 16 classes au total (idem en 2018/2019). Nouveauté : un dispositif ULIS vient d'ouvrir à la rentrée pour 11 élèves en situation de handicap (parmi les 354 élèves).

A noter pour cette rentrée deux changements de direction au niveau des Etablissements scolaires :

- Madame Claire BARRETEAU succède à Madame Chantal VAUTEY à la direction de l'école élémentaire CESAIRE;
- Madame Maryse ROHRBACH succède à Monsieur David DANNEQUIN dans la fonction de Principale du Collège Arthur RIMBAUD.

Mme Sandra SALLENAVE et Mme Carine LE RHUN poursuivent leurs missions de Directrices d'école respectivement à l'école de la Pommeraye et à l'école maternelle CASANOVA.

NOUVELLES CONDITIONS D'ACCÈS À LA CANTINE SCOLAIRE

■ Les enfants inscrits tous les jours à la cantine, durant l'année scolaire 2019/2020, seront réinscrits automatiquement pour l'année scolaire 2020/2021. Pour un rythme différent ou en cas de changement, il faudra retourner la fiche de réinscription en Mairie, avant le 3 juillet 2020, ou modifier ces paramètres sur l'espace privé du portail famille.

■ La réinscription d'un enfant pour la prochaine année scolaire 2019/2020 ne pourra intervenir que si les titulaires de l'autorité parentale sont à jour du paiement de leurs factures de restauration ou s'ils ont acté un plan d'apurement de leur dette avec la Trésorerie ou bien un plan de redressement, auprès de la Banque de France.



RAPPEL ESPACE FAMILLE

La Ville facilite votre quotidien avec son portail Famille

■ L'Espace famille facilite les démarches administratives des familles pour les services Petite Enfance et Affaires Scolaires.

Il est possible de réserver des créneaux d'accueil occasionnel au Multi-accueil, signaler une absence, réserver des repas au restaurant scolaire, consulter et payer en ligne sa facture mensuelle, faire un changement de coordonnées, tout ça depuis son domicile, 24h/24 et 7j/7

L'espace famille est accessible via la page d'accueil du site de la Ville de Donges ou via le site <https://www.espace-citoyens.net/VILLEDEDONGES/espace-citoyens/>

Pour toute question, un seul numéro : 02 40 45 79 79.

Le standardiste de l'accueil de la mairie pourra alors, en fonction de votre question, vous aiguiller vers la personne apte à vous répondre.



LES ATELIERS MUNICIPAUX AU SERVICE DES ÉCOLES

LES ATELIERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE DONGES INTERVIENNENT RÉGULIÈREMENT, EN DEHORS DES PÉRIODES SCOLAIRES, POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉNOVATION DES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA VILLE. UN SAVOIR FAIRE POLYVALENT POUR EMBELLIR LE BÂTI COMMUNAL ET RÉPONDRE AUX BESOINS.

La convention de mutualisation, phase 2019.

Après une première convention de mutualisation des locaux de l'ancienne école CASANOVA en 2016, une nouvelle convention a été conclue à partir de la rentrée de septembre 2019. Elle intègre les décisions relatives à la carte scolaire :

- Il n'y aura plus de classes maternelles sur ce site, mais une mutualisation de la salle de motricité entre les écoles Casanova, Césaire et l'Amicale Laïque;
- Libération de quatre classes modulaires par l'OSCD pour attribution à l'école Césaire et mutualisation des locaux RAM par la Ville;
- Partage des deux salles d'activités entre l'OSCD, la Ville (Relais et ateliers parents enfants) ainsi que T'as ta nounou à Donges.

École Casanova pôle 1

■ Suite à la fermeture d'une classe, l'ensemble des effectifs des maternelles (pôle 1 et 2) a été regroupé à l'école maternelle Casanova pôle 1.

De ce fait, des modifications d'affectations de locaux ont été opérées. De plus, la porte principale de l'école sera dorénavant automatisée avec une mise en place de l'ouverture à distance par la directrice.

École Casanova pôle 2

■ L'évolution des effectifs en élémentaire, notamment avec l'ouverture de 3 classes de CE1, ainsi que le projet de rénovation de l'école a nécessité un réaménagement des espaces.

Ainsi, les préfabriqués modulaires, anciennement occupés par l'OSCD, sont réaménagés pour accueillir 4 classes durant cette année scolaire. Les travaux, en grande partie, sont réalisés par les services techniques de la ville;

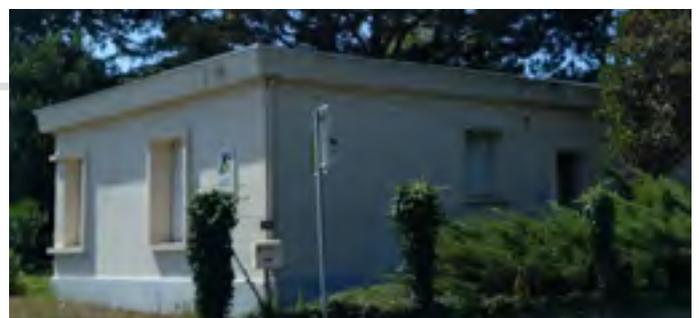
Le réaménagement permet de libérer les locaux de l'école Casanova 2 afin de procéder à des travaux de rénovation et à la rehabilitation de ces locaux au cours de l'année à venir.



Groupe scolaire de la Souchais

■ Conformément au programme de réhabilitation du groupe scolaire, des travaux ont été réalisés notamment sur la partie cour des grands.

7 classes ont fait l'objet de la mise en place de faux plafonds, associant la mise en place d'éclairage leds et la modification de leurs réseaux électrique et informatique. 3 classes ont fait l'objet de travaux de changement des menuiseries intérieures, conformément aux remarques de la commission de sécurité.



Les déménagements

■ **Le Relais Petite Enfance** a quitté ces anciens locaux. Et, pendant un an, l'accueil se fera au sein de la mairie, au rez-de chaussée.

Quant aux Petits Ateliers, ils continueront à se dérouler les mardis et les jeudis dans les locaux de 1, rue de la Souchais et un mercredi sur deux dans les locaux de l'école de la Pommeraye.

■ **Le LAEP 3 Petits Points** déménage de ses locaux actuels, au 3 Rue de la Souchais pendant les

vacances d'octobre. Il s'installe dans un modulaire au 28-30 Rue des Ecoles.

C'est un emplacement temporaire, à proximité immédiate de l'ancien centre Médico-Social.

Ce dernier sera réhabilité et renoué afin d'accueillir, d'ici un an, les deux structures, le RPE et le LAEP de façon permanente.



LE MOBILIER DES ÉCOLES

Le travail des services techniques

AVEC LES DIFFÉRENTS MOUVEMENTS AU SEIN DES ÉCOLES DE LA COMMUNE, LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX ONT DÛ FAIRE FACE À DE NOMBREUX TRAVAUX.

■ Cet été, le mobilier des nouvelles classes de l'école Aimé Césaire a été fabriqué au sein des services techniques municipaux de Donges qui dépendent du Pôle Patrimoine.

Les ateliers ont fabriqué le mobilier des quatre nouvelles classes, notamment les estrades, des porte-gobelets, des supports pour les classeurs, etc.

En parallèle le service bâtiment a participé activement à la rénovation de 7 classes de l'école Aimé Césaire ; les agents ont refait en intégralité le câblage électrique et informatique des classes concernées.

Ces travaux s'inscrivent dans un programme global de renouvellement et de embellissement du groupe scolaire de la Souchais qui va s'étaler sur plusieurs années ; ces travaux répondent à un besoin réglementaire (sécurité incendie) mais également à une nécessité économique (diminution des hauteurs de plafond et l'isolation pour un gain énergétique et acoustique)

En plus, à l'école de la Pommeraye, les ateliers ont construit des meubles pour la classe Montessori. La première partie est livrée début septembre ; l'autre le sera en début de



l'année prochaine. La particularité de ces équipements est d'être à la hauteur des enfants et équipés de roulettes pour permettre la modularité de la classe. Cela est sans compter les nombreuses interventions demandées par les différentes directrices d'écoles concernant l'ensemble des services techniques



Coin lecture - estrade et bibliothèque

L'ATELIER BÂTIMENT

Organisation et missions

■ L'Atelier Bâtiment intervient tout au long de l'année pour divers travaux sur le territoire de la commune.

L'Atelier comprend 10 personnes qui sont en charge de l'entretien et de la rénovation des bâtiments municipaux, tous corps d'état : maçonnerie, électricité, menuiserie, plomberie, etc.

Depuis la réorganisation des services techniques, le travail du service a été repensé avec l'objectif d'externaliser le moins possible. C'est pourquoi les équipes sont très polyvalentes. Cette réorganisation a permis de développer le travail en régie (gain économique), valoriser le travail des agents, mettre au profit de la commune les compétences de tous les agents des services techniques

Embellir et entretenir le patrimoine communal, optimiser les moyens et être efficaces sont parmi les missions principales des services techniques.



Fabrication d'une armoire à livres



Assemblage de jouets



Le Blason de Donges



Fabrication de meubles

Des LIVRES, des REVUES, CD, DVD, POUR VOUS ! CHEZ VOUS !

L'ACTION A PRIS SON ENVOL ! JE VIENS À VOTRE RENCONTRE !

■ Pour personne de tous âges et de familles ne pouvant se déplacer. Cette action s'inscrit dans la volonté d'amélioration de la vie quotidienne sur une période plus ou moins longue.

L'animatrice culturelle de L'OSCD passe toutes les 3 semaines à votre domicile. Lors de votre 1ère rencontre vous échangerez sur vos désirs, vos attentes et le jour qui vous convient pour le dépôt des documents.

Pour chaque passage, un choix vous sera proposé. Vous garderez les documents jusqu'au prochain RDV. Elle vous proposera des romans, documentaires, journaux, magazines, CD musicaux, DVD, livres en gros caractères, livres c-d, également des lectures à voix haute si vous le souhaitez.

Il s'agit d'un service gratuit, seules sont demandées, les ad-

hésions annuelles à L'OSCD (adhésion individuelle 5 euros, gratuit à partir de la 4ème personne pour une famille) et à la Médiathèque Jules Verne (Gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en invalidité ou handicapées et les bénéficiaires du RSA. 11 euros pour les adultes habitant Donges).

Il reste quelques places ! N'hésitez pas à demander des renseignements et parlez en autour de vous !!!



Marie-Christine NOURY, Animatrice culturelle
02 40 91 00 55 / 07 83 65 58 44



ILS TÉMOIGNENT...

"J'aime bien, d'abord on se parle de tout et de rien, de la vie de tous les jours, c'est pas intellectuel, je lui fais confiance dans les choix, elle comprend bien ce que je désire, sans jugement. "

" Je suis âgée et j'ai du mal à marcher, quand j'ai vu que ça existait à Donges je me suis inscrite et je continue, je suis adhérente depuis le début, et j'aime lire ; écouter de la chanson française. Elle me prête aussi des livres que je peux lire avec mes petits-enfants. C'est vraiment bien que ça existe.

LA PAUSE CAFÉ :

Se rencontrer et répondre aux besoins des familles.

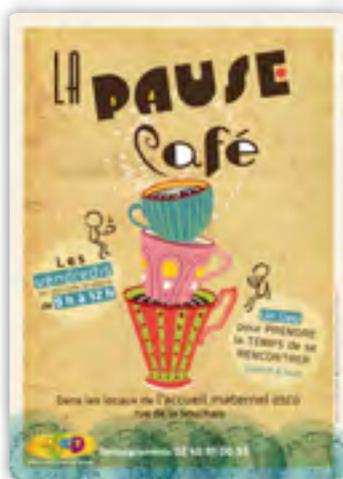
■ La Pause café a repris ses habitudes d'accueil dans les locaux de l'accueil maternel de l'OSCD (anciens locaux du Relais Petite Enfance, rue de la Souchais).

Ce lieu convivial, ouvert les vendredis matin en période scolaire, accueille parents, nouveaux habitants, toute personne ayant envie de rencontrer du monde et de s'impliquer dans des projets. Autour d'une tasse de café chaud, chacun est

amené à partager son temps, à penser un peu à soi ou aux autres.

La nouveauté de la rentrée ? Des ateliers mensuels seront programmés : activités manuelles, ateliers de récupération d'objets, intervention de professionnels autour de préoccupations éducatives. Les ateliers seront conçus avec les participants de la Pause café selon leurs envies.

Ouvertures les vendredis hors vacances scolaires, de 9h à 12h, gratuit.



APPEL A BENEVOLES

Transport Solidaire

■ En travaillant sur notre projet social, les habitants nous ont parlé de leur problème de déplacement. Marie-Christine Noury a constaté l'existence de ce besoin chez les personnes qu'elle visite dans le cadre du portage de la culture à domicile.

Pour lutter contre l'isolement et entretenir les solidarités entre Dongeois, nous appelons à l'implication de personnes sensibles à une action de transport solidaire. Il s'agit de créer un service de transport par des chauffeurs bénévoles ; destiné à des personnes de tout âge, sans véhicule, ou souffrant d'un handicap. L'offre permettrait à toutes personnes d'aller au cinéma, au spectacle mais aussi à un RDV médical, chez le coiffeur, faire des achats, se rendre à la gare, rencontrer des amis.

APPEL à bénévoles en recherche d'une activité tournée vers la relation d'aide. Les modalités de fonctionnement seront fixées en concertation avec ces volontaires.



L'OSCD : 02 40 91 00 55
ou Marie Christine Noury : 07 83 65 58 44

Activités Secteur Famille de l'OSCD :

■ Ateliers parents-enfants (de 4 à 12 ans) pendant les vacances scolaires et un samedi par mois pour découvrir des loisirs créatifs.

■ Sorties en famille pendant les vacances scolaires pour faire de belles balades et se détendre.

■ Aide au départ en vacances : de Novembre à juin, l'animatrice famille de l'OSCD accompagne des familles dans la construction de leurs projets de vacances et de loisirs. Le soutien financier de la CAF permet à ces familles de pouvoir réaliser leurs envies d'escapades.

■ Animations ponctuelles autour de questions éducatives. L'OSCD, ses bénévoles et ses partenaires se rencontrent régulièrement dans le but de proposer aux habitants des soirées débats, des formations, ou encore des expositions sur des sujets liés à l'éducation des enfants. Cette année est consacrée aux usages du numérique dans les familles.



Renseignements à l'OSCD 40 rue des Ecoles,
02 40 91 00 55.



ACTIVITÉS ET ANIMATIONS

Le programme 2019-2020 du secteur adulte de l'OSCD déjà disponible !

■ **Nouveautés** : Stage de Broderie Bretonne et, chaque 1er samedi du mois, Atelier Réparation Informatique

Détails des activités et animations dans la plaquette disponible à l'OSCD, en mairie et à la Médiathèque Jules Verne. Renseignements et inscriptions au 02 40 91 00 55.

LE MARCHÉ AUX FRINGUES

Un rendez-vous attendu !

■ Le marché aux fringues et accessoires de mode est l'occasion de vendre des vêtements et accessoires (chapeaux, chaussures, ceintures, bijoux, sacs, etc...) devenus trop petits ou n'étant plus portés.

Au lieu de les jeter, Fabrice Tripon, responsable activités adulte à l'OSCD, a eu l'idée de mettre en place un grand "vide dressing" dans la salle des Guifettes. Chaque année, depuis déjà 9 ans, plus de 50 exposants participent à ce rendez-vous très attendu.

C'est aussi l'occasion pour les acheteurs de faire de bonnes affaires en achetant des vêtements de marque en bon état et à petit prix. Cette manifestation est complètement dans l'air du temps, car les vêtements ont une seconde vie



(recyclage). Afin de faciliter la vente et rassurer l'acheteur, les organisateurs mettent à disposition des cabines d'essayage. L'entrée est gratuite, le bar et la restauration sur place permettent de prolonger le plaisir de chiner toute la journée.



SPORTS & LOISIRS

TIR À L'ARC

La compagnie "Les Flèches Dongeoises" championne de France !

■ Le club de tir à l'arc "Les Flèches Dongeoises" est né à Donges en 1987 sous l'impulsion de Jacques et Danielle Chasseloup.

Le club est devenu la Compagnie "Les Flèches Dongeoises", en 2009, grâce à Jean-Yves et Raymonde Fouache. Cette compagnie a été présidée successivement par André Blanchard, Romuald Cadoret et, aujourd'hui, Michel Crusson.

Fort de ses 45 licenciés, La Compagnie Les Flèches Dongeoises obtient de nombreux résultats tant au niveau Départemental que Régional, mais aussi au niveau National.

Cette année ne fait pas exception ! En effet, l'équipe évoluant en D2 s'est qualifiée pour la finale nationale le 21 juillet à Briennon sur Armençon (près d'Auxerre). Lors de cette finale, seules les trois premières équipes sur seize accèdent à la D1 (l'élite du tir à l'arc en arc classique). Les dongeois ont remporté cette finale et sont sacrés Champion de France D2.

Après 5 années passées en D2 cette équipe de copains accède à la D1 (l'équipe est composée de Baptiste Chevet, Romuald Cadoret, Julien Plantard, Wilson Roset et Julien Mebrouk et de Hervé Jouan et Denis Lemperière).



Mais ce n'est pas tout ! Le 25 août avait lieu La Coupe de France à Coutances, Franck Cadoret y participait et fait lui aussi un podium national en remportant la deuxième place de cette coupe.

Une belle récompense pour la Compagnie mais aussi pour la ville de Donges dont les Archers dongeois portent haut les couleurs.

Deux autres grand rendez-vous sont à venir le Championnat de France de tir en campagne par équipe et le Championnat de France Beursault qui ont lieu en septembre et en octobre de cette année.



ENTRAÎNEMENTS

- Entraînements aux Salles Omnisports de Donges :
les jeudis de 18h à 20h - débutants ;
les mercredis et vendredis de 20h30 à 22h30 - confirmés.
- Contact : Michel Crusson/ 06 79 46 13 27 / lamiche030857@gmail.com

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

Lectures et animations interactives

■ Dès la rentrée, la médiathèque de Donges propose, dans un environnement agréable, de nombreuses activités pour enfants et adultes, en plus des échanges et des conseils de lecture. La jolie terrasse, nouvellement aménagée, vous permettra de continuer à profiter des beaux jours, tandis que la nouvelle grainothèque, de plus en plus fournie, vous inspirera pour vos semis d'automne. Ainsi, les animations autour du livre partagent l'affiche avec des activités liées au numérique.

La médiathèque participera à la Digital Week du 12 au 21 septembre et proposera des ateliers Makey Makey, des dessins sur tablette avec l'application Quiver et une soirée escape game en ligne.

Tous les mois, « Contes et Fleurettes » continueront à ravir les petits auditeurs en leur faisant découvrir des histoires aux thèmes variés : les monstres, les îles, les voyages et la gourmandise.... Les séances de lectures pour adultes "A Voix Haute" se poursuivront également avec des extraits de romans, récits de voyages, nouvelles, poèmes, contes."Un



HORAIRES D'OUVERTURE :

- mardi et jeudi : de 9h30 à 12h15
- mercredi et vendredi : de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h
- samedi : de 9h30 à 12h30



moment de rencontre et de partage autour des beaux textes et de la musique des mots", précisent les bibliothécaires.

Enfin vous pourrez retrouver vos autres rendez-vous préférés : Lisette et causettes, spect'apéros et soirées jeux dès septembre.

Le programme est disponible sur le site de la médiathèque et sur la page Facebook :

facebook.com/MediathequeDonges/



SAISON CULTURELLE 2019-2020

Que la saison commence !

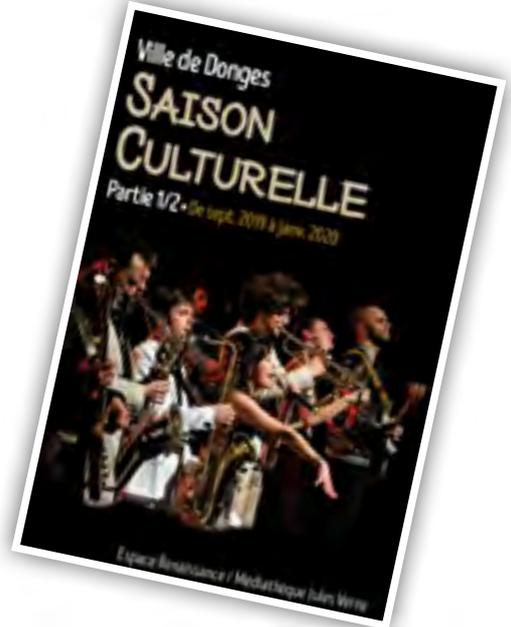
LA DYNAMIQUE DES FESTIVITÉS ESTIVALES, RADIO VINTAGE ET LES RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ, LAISSE PLACE À LA LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE 2019 - 2020 PROMET ENCORE DE SÉDUIRE UN LARGE PUBLIC AVEC DE BELLES PROPOSITIONS MUSICALES, THÉÂTRALES, JEUNE PUBLIC...

■ Après une année dédiée au jeune public, c'est une saison tout public qui débute dès le Samedi 28 Septembre à l'Espace Renaissance. Une saison riche et diversifiée, plus musicale, plus théâtrale que jamais, avec 2 fois plus de spectacles. Comme c'est le cas depuis 9 ans, l'Espace Renaissance affirme cette année encore son ADN pluridisciplinaire et son attachement au soutien à la création ligérienne.

Mais c'est aussi une année de nouveautés : la traditionnelle plaquette de saison annuelle à laisser la place à 2 guides semestriels. La page

Facebook de l'Espace Renaissance sera agrémentée tout au long de l'année d'extraits vidéos et de moment d'occupation de l'Espace Renaissance pour une meilleure lisibilité. La simplification et la réduction de l'ensemble des tarifs, la gratuité systématique pour les jeunes spectateurs de moins de 12 ans, sont des démarches affirmées pour vous permettre de découvrir l'ensemble des propositions artistiques.

Le premier rendez-vous de la saison est marqué par un concert puissant et Funky avec Cut The Alligator !



Guide 2019-2020 disponible en téléchargement sur le site de la ville (www.ville-donges.fr) ou en mairie, à l'espace renaissance et à la médiathèque Jules Verne.

À NOTER

- Gratuité systématique pour les -12 ans
- Renseignements billetterie au 02 40 91 00 06



NOS QUARTIERS ONT UNE HISTOIRE

Le Rond-Point du Canon

LE ROND-POINT DU CANON ET LA BATAILLE DES CARDINAUX (20 NOVEMBRE 1759)

■ Nous connaissons tous à Donges le « rond-point du canon », à l'entrée du bourg, du côté de l'avenue de la Gare. Dans le cadre des travaux du contournement ferroviaire, ce rond-point sera déplacé, mais il sera toujours l'un des principaux accès au centre-ville.

Mais si le rond-point est bien connu, l'histoire du canon implanté au milieu du giratoire l'est beaucoup moins. Pourtant, cette histoire mérite d'être partagée, car elle se rattache à une célèbre bataille navale qui s'est déroulée au large du Croisic.

■ LE "GRAND DESSEIN" DE LOUIS XV

En 1756, la France, alliée à l'Autriche, déclare la guerre à l'Angleterre alliée à la Prusse. Louis XV et ses ministres préparent en secret un « grand dessein » : l'invasion de l'Angleterre. L'objectif principal est la ville de Londres, qui doit être attaquée par des troupes embarquées aux Pays-Bas Autrichiens (l'actuelle Belgique). Deux actions de diversion doivent être menées en parallèle pour éparpiller la flotte anglaise : un débarquement en Ecosse, et un autre en Irlande.

■ LA BATAILLE DES CARDINAUX

Un corps expéditionnaire de 17.000 hommes, réuni dans le Vannetais, doit être escorté par 21 vaisseaux de ligne venus de Brest. Mais le 20 novembre 1759, au large de Quiberon, l'escadre française, commandée par l'Amiral de Conflans, est surprise par 23 navires de la Royal Navy, commandés

par l'Amiral Hawke. Durant toute la journée, et dans une mer démontée, la bataille fait rage dans un triangle de 7 milles marins entre les îles d'Hoëdic, Dumet et la pointe du Croisic, près de la « chaussée des Cardinaux ». La marine française perd six vaisseaux et déplore 2 500 tués, tandis que la Royal Navy a vu deux de ses navires s'échouer et perdu 300 hommes. Cette défaite met un terme au projet d'invasion de l'Angleterre, mais elle servira d'électrochoc : 15 ans plus tard, la marine française sera reconstruite, et elle remportera de grands succès lors de la Guerre d'Indépendance américaine.

■ LES CANONS DU "JUSTE"

Le lendemain de la bataille des Cardinaux, l'un des vaisseaux français endommagés, le « Juste », tente de gagner la Loire et le port de Saint-Nazaire, mais il fait naufrage sur un haut-fond, entraînant dans la mort la majeure partie de son équipage. Les dragages successifs du chenal de l'estuaire de la Loire ont permis de récupérer bon nombre des 74 canons du Juste. On peut les voir à Paimboeuf, à Saint-Nazaire, à Piriac, à La Roche-Bernard, à Saint-Brévin, à Pornic, à Noirmoutier, au barrage d'Arzal, mais aussi à Nantes (au Château des Ducs, à l'Etat-Major, aux Affaires Maritimes, au Grand Port Maritime...), et à Brest (à l'Ecole Navale).

Le canon de notre « rond-point du canon » vient lui aussi du Juste. Il a été donné à la Ville il y a plus de 20 ans par une entreprise Dongeoise implantée sur la zone de Jouy.



La Bataille des Cardinaux en 1759, par Richard Paton





VISITE PUBLIQUE

Contournement ferroviaire des sites industriels de Donges :



LE 2 MAI 2019 LE COMITÉ DE PILOTAGE CONFIRMAIT LE LANCEMENT DE LA PHASE TRAVAUX POUR UNE MISE EN SERVICE PRÉVISIONNELLE EN OCTOBRE 2022. DEUX VISITES PUBLIQUES ONT EU LIEU LE 26 JUIN 2019 AFIN DE PRÉSENTER L'AVANCEMENT DU PROJET.

■ La nouvelle portion de la voie ferrée passera entre le bourg de Donges, au nord de la RD 100 avec la construction de deux ponts routiers franchissant la future voie ferroviaire, permettant le rétablissement des itinéraires routiers. La future halte ferroviaire se situera dans le prolongement de la rue de la gare, dans le secteur de Jouy, près du site de la CADDAC. Dotée d'un quai de 160 mètres de long et de divers équipements avec notamment : abris voyageurs, bancs, une aire de co-voiturage, arrêt de bus de la STRAN (terminus ligne T4), liaisons douces d'accès à la halte et aux quais, un abri vélo sécurisé....

Dans les périmètres convenus lors de la concertation, sur les bords de la future voie ferrée seront construits des merlons paysagés. Il s'agit de talus de terre végétalisée permettant une meilleure insertion urbaine et paysagère. Ces aménagements sont notamment prévus autour du secteur de Bonne Nouvelle, des rues Pasteur, de la Paix et Parscau du Plessis.

Concernant les itinéraires routiers, il y aura deux passages pour franchir la voie ferrée et assurer le lien avec le bourg : un pont routier avant le rond-point de Bonne Nouvelle et un second au niveau de la future halte. Ce dernier reliera la RD 100 à la RD4 et au centre bourg. Ainsi, il permettra le passage aussi bien des piétons que des voitures, car il n'y aura plus d'accès direct à la ville depuis le rond-point de l'Astrolabe. La piste cyclable le long de la RD 100 sera conservée.

■ Planning Travaux :

A partir de l'été 2019, se déroulent les travaux dits préparatoires. Il s'agit notamment de la poursuite de la libération des emprises foncières et les démolitions des premiers bâtiments situés sur le futur tracé. Des travaux de modification des réseaux aériens ou souterrains (électricité, eau, gaz) de sept concessionnaires (ERDF, Enedis, GRT Gaz, Total, Saipol, CARENE, Orange) concernent la Zone

Source : Service Communication SNCF Réseau

Industrielle de la Bonne Nouvelle, La Roulais, La Noé Moreau, avenue de la gare, rue de Sem, rue Parscau du Plessis. La base principale du chantier s'installera près du rond-point de Bonne Nouvelle, au niveau de l'emplacement actuel de l'entreprise Lorcy.

En 2020-2021, les travaux de terrassement, ouvrage d'art, assainissement routier et ferroviaire se poursuivront.

Le calendrier des travaux, comprenant notamment les opérations spéciales d'interruption des circulations ferroviaires, sera précisé fin 2019. A ce stade, 4 à 5 week-ends de coupure de la voie ferrée sont programmés ainsi qu'une interruption longue de 10 à 15 jours en septembre / octobre 2022.

Afin de réduire l'impact du projet sur l'environnement, SNCF Réseau s'engage à réaliser des mesures compensatoires, définies par l'arrêté préfectoral en date du 17 novembre 2017. Ce travail est suivi par un comité composé de représentants des services de l'Etat, des associations environnementales, de la chambre de l'agriculture et des partenaires. Parmi les actions prévues prochainement : la création d'un nouvel habitat pour une colonie de chauve-souris installée dans l'ancien bâtiment des archives de l'entreprise CADDAC, la restauration ou la création de zones humides (environ 10 hectares), etc.

Tout au long du chantier, des dispositifs d'échanges et des rencontres publiques continueront d'avoir lieu. De plus, des rencontres avec les parties prenantes pourront être organisées sur demande.



contournement.donges@resau.sncf.fr

www.sncf-reseau.com/fr/reseau/contournement-ferroviaire-sites-industriels-donges/presentation

ÉOLIEN EN MER :

Les travaux démarrent

RTE RACCORDE LE PARC ÉOLIEN EN MER DE SAINT-NAZAIRE.

■ Après des années de concertation, d'études techniques et environnementales avec les acteurs du territoire, RTE (Réseau de Transport d'Électricité) a engagé, en 2018, les premiers travaux pour la construction du futur poste électrique de Prinquiau. C'est désormais l'ensemble des travaux de raccordement du parc offshore qui démarre, avec, dès septembre, la réalisation des travaux de forage dirigé sous le canal de La Taillée à Donges (moyen technique permettant de passer sous le canal). Les travaux se poursuivront ensuite avec la réalisation de la liaison souterraine dans la voirie.

Une communication spécifique liée à l'avancement des travaux sera faite auprès des riverains tout au long du projet, en lien avec la mairie.



©Usine de St. Nazaire / parc-eolien-en-mer-de-saint-nazaire.fr

Pour rappel, dans le cadre des objectifs issus du Grenelle de l'Environnement, l'État a lancé un premier appel d'offres «éolien en mer» le 11 juillet 2011. Le site de Saint-Nazaire a été attribué au consortium «Éolien Maritime France» avec l'installation de 80 éoliennes (480 MW) en face du Pouliguen et du Croisic. RTE est chargé de raccorder le parc éolien en mer de Saint-Nazaire au réseau de transport d'électricité. Ce raccordement repose sur la création d'une liaison double, sous-marine puis souterraine, à 225 000 volts, ainsi que la construction d'un poste électrique à Prinquiau. La mise en service est envisagée au second semestre 2022.



parc-eolien-en-mer-de-saint-nazaire.fr



ESPACES VERTS

Enherbement du Cimetière

■ Le service des Espaces Verts de Donges va commencer l'enherbement d'une partie du cimetière à partir de novembre. La première parcelle sera celle des concessions perpétuelles.

Ce travail consiste à mettre du gazon à la place du gravier. Si ces premiers essais s'avèrent concluants, le cimetière sera progressivement végétalisé.

L'enherbement est une pratique de plus en plus répandue et s'inscrit dans une démarche de développement durable. Cette approche permet de préserver la biodiversité des lieux et aussi de répondre aux nouvelles normes d'arrêt des herbicides.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Bâtiments communaux

■ Dans un souci de réduction des dépenses énergétiques, la commune s'est lancée depuis 2017, dans la mise en place de dispositif de régulation de chauffage sur différents bâtiments.

Tout d'abord, les services techniques ont commencé par la salle des Guifettes, avec un coût approximatif d'installation de 6000.00€. Après presque deux années d'exploitation, les consommations énergétiques ont très largement diminué (gain de 13% la première année, et 35% la deuxième année). Le gain de consommation est à proportionner par rapport au prix d'achat du gaz qui évolue à la hausse.

Ainsi, en 2018 et 2019, les services techniques ont procédé à la mise en place de dispositif équivalent sur les sites suivants : La maison

des Associations, La salle du Petit Marais, Le foyer de l'Age d'Or.

Parallèlement, sur des installations existantes (Ecole Casanova (pôle 1) et Hôtel de Ville), la ville a investi dans la gestion technique des bâtiments (GTB) pour les installations de chauffage.

Une installation qui permet d'optimiser les différentes périodes de chauffage en fonction de l'occupation réelle des bâtiments (le coût de déplacement du système s'élève à 19655.00€).

Cet investissement contribue quotidiennement aux économies d'énergie de notre patrimoine communal important. Pour cela, la commune a bénéficié d'une aide non négligeable de 4329.00€ au titre des certificats d'économie d'énergies.



SÉCHERESSE

Collectez les eaux de pluie !

■ Cet été la France a souffert d'une importante sécheresse. Les nappes phréatiques ont atteint un niveau critique, près des trois quarts d'entre elles (74 %) étaient à des niveaux bas, voire très bas au 1er juillet, selon le bulletin de situation du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). 82 départements sur 96 ont été concernés par des restrictions d'eau. Le nombre de départements en situation de "crise" en juillet a été le plus élevé depuis six ans (Le Monde 25 juillet 2019).

Selon les arrêtés préfectoraux, la situation de Donges a été qualifiée en niveau 4 "Crise". Ce niveau interdit tous les usages de l'eau hormis

pour des besoins sanitaires et d'hygiène. Le dernier arrêté du 9 août le confirmait.

Ainsi, l'arrosage des potagers a été interdit, même par les puits, car ils restent en contact avec les nappes phréatiques. Dans ce cas, seule l'utilisation des eaux collectées dans des bacs étanches était autorisée.

Pour ménager les nappes phréatiques l'été prochain, autant que pour réduire votre facture d'eau, pensez à collecter des eaux de pluies pendant la saison hivernale.

Posez des bacs de récupération dans votre jardin, sous les toits de la maison, etc.

Avant



Maintenant



TRI DES DÉCHETS

■ À partir du lundi 2 décembre, tous les emballages en plastique sans exception (barquettes, pots de yaourt, films...) ainsi que les emballages métalliques (opercules, plaquettes de médicaments, couvercles de conserves, poches de compote...) pourront être déposés dans les bacs jaunes et les colonnes enterrées, aux côtés des bouteilles et flacons plastiques et des emballages en métal et en carton.

Les habitants recevront une

information détaillée courant novembre par courrier.

Avec ces nouvelles consignes, appliquées sur l'ensemble de l'agglomération nazairienne et possibles grâce à la rénovation du Centre de tri Arc en ciel à Couëron, le tri des déchets devient plus simple et plus efficace. La CARENE estime à 4kg, par an et par habitant, le volume de ces emballages qui pourront désormais être recyclés ou valorisés en énergie.

Défi "Réduisons nos déchets"

Inscription du 14 octobre au 30 novembre sur aggllo-carene.fr

Démarrage : janvier 2020

+ d'infos

02 51 76 13 22 / aggllo-carene.fr / Rubrique Ma collecte en 1 clic.





RECYCLERIE

Fini le gâchis, une seconde vie pour les objets.

PROCHAINEMENT OUVERTURE "DES TROCŒURS" À LA BUZARDIÈRE.

■ Récupérer des petits meubles, électroménager, vêtements, bibelots, jouets, les réparer et donner une seconde vie à ces objets en les vendant à des prix très abordables. C'est l'idée de Mme Carine Royer et de M. Sébastien Gerno, deux dongeois à l'origine du projet et fondateurs de l'association « Les Trocoeurs ».

Prochainement, ils vont ouvrir une recycleirie, située au lieu dit la Buzardière. Ils ont choisi de réaménager une ancienne grange en dépôt, atelier et magasin. Les travaux avancent et ils espèrent être prêts cet automne.

Les Trocoeurs vont même se déplacer

à domicile pour récupérer les objets. Les membres de l'association remettent en état et réparent tout par leurs soins. Et, les objets impossibles à réparer ou trop abîmés seront remis dans des circuits de recyclage adéquat.

"Il y a tellement de gâchis! Dès qu'ils ont entendu parler de notre projet, les gens ont tout de suite commencé à nous contacter", précise Carine Royer. A terme, leur objectif est de développer cette activité et même d'avoir des salariés, des personnes en réinsertion ou bien en situation de handicap.



©Carine Royer



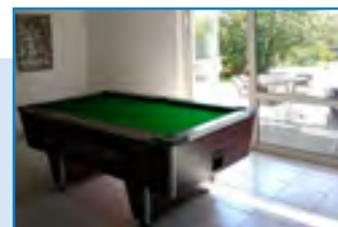
Contact Mme Carine Royer
06 66 33 69 52



NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

■ Depuis fin août cette année, le Bar-PMU le Sulky rue de la Paix, à côté de l'église a de nouveaux propriétaires.

Sylvia et Dominique Audo ont auparavant tenu un BAR-PMU à la Baule. L'envie de continuer à travailler en famille les a poussés à reprendre l'établissement Dongeois. Ils ont refait entièrement l'intérieur et vont aussi aménager la verdoyante cour arrière en terrasse.



Le baby-foot et le jeu de fléchettes auront toujours leur place avec, en plus, un billard tout neuf ! L'activité **Mondial Relay** est conservée.



Bar PMU FDJ - Le Sulky
54, rue de la Paix, 44480 Donges
Horaires d'ouvertures :
du Mardi au Jeudi 7h30-20h00
Samedi 8h30-20h00
Dimanche 8h30-14h00

NOUVELLE ENSEIGNE

La Maison Portugaise - nouveau restaurant à Donges.

■ Mme Claudia-Filipa Rosa-Cardoso a repris l'ancien restaurant Café Olé, pour y ouvrir La Maison Portugaise.

Un restaurant de spécialités portugaises qui propose des plats savoureux comme le poulet grillé, plusieurs recettes de morue, le fameux pastel da nata (petit flan portugais), etc. Le tout dans une ambiance chaleureuse et un lieu joliment décoré.

Service du petit déjeuner au dîner, sur place ou à emporter.



La Maison Portugaise
36 avenue de la Paix, 44480 Donges
07 77 80 03 86



CEDRALIS

Outil d'alerte exceptionnelle

■ Cedralis est un logiciel d'alerte et d'information des populations dont la commune de Donges a fait l'acquisition en 2017. Il peut être utilisé dans 2 situations bien distinctes :

L'alerte : dans quelques situations très limitées de gestion de crise face aux risques majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), industrielle ou sanitaire. La commune de Donges se doit d'alerter la population sur la nature du risque et la conduite à tenir. Hors exercice, cette fonctionnalité n'a pour l'instant jamais été utilisée. Dans les cas graves, c'est le Préfet, directeur des opérations de secours, qui est le maître de la conduite des opérations et de la communication.

L'information : dans des cas qu'elle juge utile, la commune peut déclencher une information à destination de la population, notamment pour un épisode de pollution, l'activation d'un plan canicule ou toute situation anormale qui nécessite une vigilance particulière de la part de la population.

L'usage de Cedralis doit rester exceptionnel : Ce n'est pas un système d'information de la population en continu et encore moins un réseau social.

Lorsque vous jugez une situation anormale, mais que vous ne recevez aucun message de Cedralis et que les sirènes

ne retentissent pas, c'est que la situation est sous contrôle des autorités et que celles-ci n'ont pas jugé pertinent de vous informer par ce biais. Il est toutefois important de rester vigilant. Dans ce cas, des informations seront transmises par la ville via son site internet ou son compte Facebook.

Comment ça marche ?

Le système consiste à recevoir sur téléphone fixe ou portable un message d'alerte, vocal ou écrit (SMS) décrivant en quelques mots la situation ainsi que la conduite à tenir. Il peut également s'agir d'un mail.

L'alerte est adressée d'emblée sur toutes les lignes téléphoniques fixes inscrites dans l'annuaire.

Pour recevoir l'alerte en temps réel et en dehors de votre domicile, il est vivement recommandé de communiquer votre téléphone portable et/ou adresse mail.

Il n'est pas obligatoire de résider à Donges pour transmettre vos coordonnées et recevoir les informations.



Inscription Alerte Cedralis en Mairie ou sur le site internet de la ville.

NUISANCES SONORES

Arrêté Municipal

■ L'utilisation de tondeuses à gazon et autres engins bruyants de jardinage ou de bricolage est réglementée par un arrêté municipal de juillet 2019. Les horaires durant lesquels ces travaux sont autorisés sont les suivants :

- **du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00;**
- **les samedis de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h30;**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

En dehors de ces horaires, les travaux bruyants de jardin ou de bricolage sont désormais interdits. Des dérogations exceptionnelles pourront être obtenues pour des circonstances particulières liées soit à des travaux urgents pour la sécurité des personnes et/ou des biens, soit à la salubrité publique. Les infractions à cet arrêté pourront être constatées par la gendarmerie et la police municipale. Les contrevenants s'exposent à une amende de 38€ conformément à l'article R.610-5 du Code pénal.



© designed by freepik



© designed by freepik

ANIMAUX ERRANTS

■ A partir de cet automne, la municipalité signe un partenariat avec l'association Anim'Toit de Prinquiau pour les services de fourrière et la prise en charge des animaux en divagation sur le territoire de la commune.

Si vous voyez un animal errant, appelez la mairie ou, en dehors des horaires d'ouverture, l'adjoint d'astreinte. Pendant les jours ouvrables, l'association prendra en charge

l'animal de suite, le reste du temps, il sera placé dans un abri adapté en attendant leur arrivée.

Anim'Toit a aussi le rôle de refuge pour animaux abandonnés et propose des animaux pour adoption.



Anim'Toit, 2 rue des violettes à Prinquiau, ouverture au public mercredi et samedi de 14h à 17h/ 06 42 02 37 90/ animtoit.fr/



RAPPEL

Stationnement

■ Pour contribuer au bien-vivre ensemble, il est important de respecter les règles de stationnement sur la commune, particulièrement devant les écoles.

Les stationnements sur les trottoirs sont tolérés s'ils sont de courte durée et en laissant une place suffisante de passage (poussettes, fauteuils roulant, etc.)



AGENDA

Vos prochains grands rendez-vous !



RESTONS EN
CONTACT !

ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty
Ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h30
Tél. 02 40 91 00 06
@ : saisonculturelle@ville-donges.fr
www.espacerenaissance-donges.com
📍 : Espace.Renaissance.serviceculturel

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec
Ouverte les mardis, jeudis et samedi de
9h30 à 12h15, et les mercredis et vendredis
de 9h30 à 12h15 et de
14h30 à 18h
Tél. 02 40 91 01 31
@ : mediatheque@ville-donges.fr
www.mediatheque.ville-donges.fr

MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Écoles
Tél. 02 40 91 01 91
@ : multiaccueil@ville-donges.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Accueil en Mairie, Place Armand-Morvand
Tél. 06 75 47 13 00
@ : ram@ville-donges.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

3, rue de la Souchais (jusqu'au 18/10)
28-30 Rue des Ecoles (nouvelle adresse)
Tél. 06 75 47 13 00
@ : ram@ville-donges.fr

DÉCHÈTERIE DE DONGES

Le Pont du Gué
Horaires d'Hiver (du 01/10 au 31/03)
Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h15 et
de 14h30 à 18h

ASTREINTE ÉLU

Tél. 06 75 82 71 98

SAMU

Tél. 15 ou 112

POMPIERS

Tél. 18 ou 112

MÉDECIN DE GARDE

Tél. 116 117

SOS MÉDECINS

Tél. 36 24

PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37

Octobre

Samedi 5 octobre

Spect'Apéro - Rue des Astres

Médiathèque Jules Verne

Contes et poèmes / par Raphaël Reuche / sur

📍 Réservation / A 18h00

Médiathèque - tarif 2€ - Tout public



Vendredi 11 octobre

Soir & Jeux

Médiathèque Jules Verne

Soirée jeux de société / sur inscription

20h00-23h00

📍 Médiathèque - Gratuit - Public Jeune (à partir de 8 ans) et Adultes

Vendredi 18 octobre

Girafe Electrique Song

Espace Renaissance

Concert théâtralisé / Cie 3ème Acte / sur

réservation / A 20h30

📍 Espace Renaissance - tarif de 4 à 7€ - Tout public

Novembre

Vendredi 8 novembre

Fête de la Soupe

Centre-ville

Associations et particuliers vous feront découvrir leurs savoureuses recettes de soupe / À partir de 18h00

📍 OSCD - Gratuit - Tout public

Lundi 11 novembre

Cérémonie de commémoration de l'Armistice

Salle Polyvalente de l'hôtel de ville

11h00

📍 Ville de Donges

Vendredi 15 novembre

Accueil des nouveaux arrivants

Salle Polyvalente de l'hôtel de ville

18h00

📍 Ville de Donges/Asso AVF

Dimanche 24 novembre

Repas des anciens

Salle des Guifettes

12h00-19h00

📍 Ville de Donges - sur inscription

Samedi 16 novembre

Spect'Apéro - La Bulle

Médiathèque Jules Verne

Conte d'aujourd'hui / sur réservation / A 18h00

📍 Médiathèque - tarif 2€

- A partir de 12 ans

Décembre



FESTIVITÉS DE NOËL

Judi 5 et Vendredi 6 Décembre

Marché de Noël du GECALA

Salle Polyvalente de l'hôtel de ville

Groupement des commerçants ambulants

Samedi 7 décembre

Marché Artisanal de Noël

Salle Polyvalente de l'hôtel de ville

de 9h00 à 18h00

En partenariat avec Donges a du Cœur

📍 OSCD - Gratuit - Ouvert à tous

Vendredi 13 décembre

Petit Noël de l'OSCD

Office Socio Culturel de Donges

de 9h00 à 18h00

Gratuit - Ouvert à tous

📍 OSCD

Vendredi 13 décembre

Soirée Feu d'artifice

Place de la Mairie

à partir de 19h00

Animations et arrivée du Père-Noël

📍 Gratuit - Ouvert à tous

Samedi 14 et Dimanche 15 décembre

Marché des Lutins

Salle Polyvalente de l'hôtel de ville

de 9h00 à 18h00

Pour les exposants - accès libre

📍 Inscription à l'accueil de la Mairie

Dimanche 15 décembre

Parade de Noël

Place de la Mairie

à 16h00

Arrivée du Père Noël

Du 16 au 20 décembre

Animations Jeux en Bois

Salle Polyvalente de l'hôtel de ville

et Petit bois sur la place de la mairie avec les enfants des écoles Dongeoises

📍 Gratuit - Ouvert à tous

Mardi 24 décembre

Goûter avec le Père-Noël

Salle Polyvalente de l'hôtel de ville

à 16h00

Du 26 au 29 décembre

Parc de Structures Conflables

Salle des sports